

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 22 janvier 2021

COVID-19 : bilan de la vaccination

→ La situation sanitaire dans le département reste très préoccupante malgré une légère amélioration des chiffres :

- taux d'incidence : 215,6 pour 100 000 habitants sur le département pour une moyenne de 177,20 pour 100 000 habitants au niveau régional
- taux de positivité : 8,10 % dans le Cher pour une moyenne de 7,10 % au niveau régional

→ Au 22 janvier 2021, **4733 vaccins ont été administrés**, soit 10,63 % de la population éligible.

Pour rappel, les personnes concernées par la vaccination sont :

- les personnes âgées dépendantes résidant en établissements et les professionnels de ces établissements de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19 ;
- les professionnels libéraux de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19, qui exercent en établissement ou en ville ;
- les sapeurs pompiers ;
- les personnes âgées de plus de 75 ans autonomes (depuis le 18 janvier 2021) ;
- les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la COVID-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement (depuis le 18 janvier 2021).

→ Au regard du vif intérêt de la population pour se faire vacciner, le préfet du Cher a sollicité les communes à travers un appel à manifestation d'intérêt afin de mettre en place une équipe mobile de vaccination à destination des populations peu ou non mobiles de plus de 75 ans.

À ce jour, deux centres de vaccination temporaires ont été identifiés :

- Dun-sur-Auron
- Henrichemont

Les modalités de prise de rendez-vous seront précisées dans les prochains jours en lien avec les collectivités retenues.

Un ou deux nouveaux centres temporaires seront définis début février en prenant en compte les vaccinations effectuées d'ici cette date.

Nous rappelons que l'objectif principal recherché à travers l'armement de ces centres temporaires est de permettre aux personnes les moins mobiles de pouvoir se faire vacciner rapidement si elles le souhaitent.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication